

MÉDIATHÈQUE
Des Deux-Sèvres



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

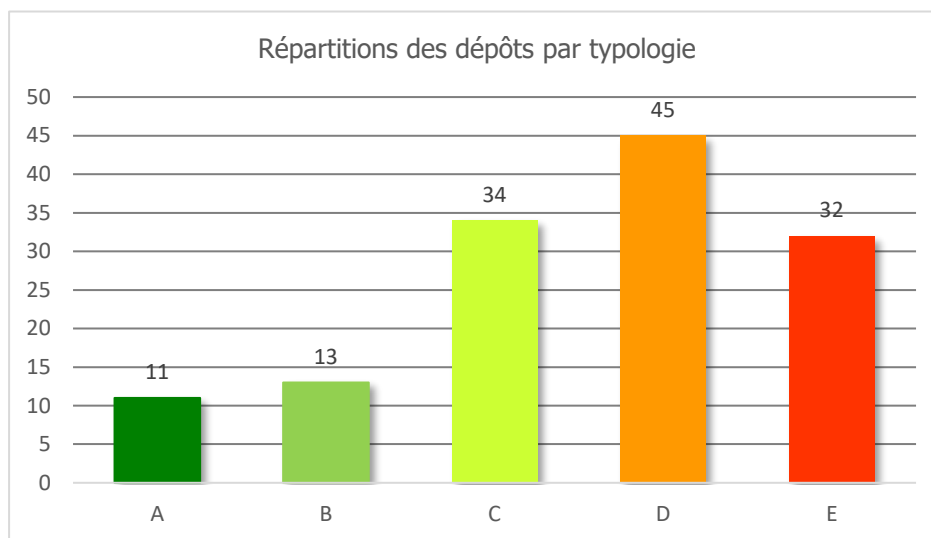
DES BIBLIOTHÈQUES

DES DEUX-SÈVRES



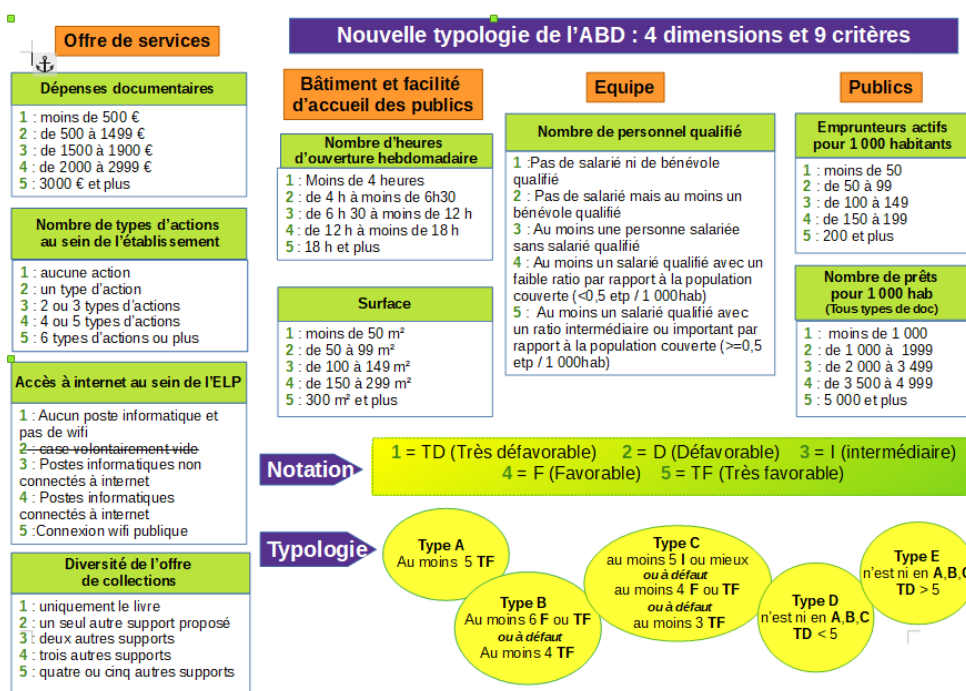
1 La couverture du territoire

1.1 Le tissu départemental des bibliothèques en Deux-Sèvres



Typologie 2022 des bibliothèques en Deux-Sèvres

Le classement est issu des modalités de calcul, ci-dessous :



1.2 L'équipement du réseau en 2022

10 projets ont été soutenus en 2022,

- 4 dans le cadre du règlement d'aide à l'équipement mobilier
 - Reffannes
 - Saint-Hilaire-la-Pallud
 - Celles-sur-Belle
 - et Aigondigné
- et 6 dans le cadre du règlement d'aide à l'équipement informatique :
 - Bessines
 - Champdeniers et Saint-Christophe-sur-Roc
 - Agglomération du Bocage Bressuirais
 - Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine
 - Vouillé

Les collectivités ont bénéficié d'une aide totale de 45 547 € soit 3,5 fois le montant 2021 (12 772 € pour mémoire, étant entendu que la période de COVID et les élections communales ont retardé les projets).

1.3 Des réseaux intercommunaux en évolution : état des lieux

En 2022, 6 intercommunalités sur 8 inscrivent la gestion des équipements culturels, dont les bibliothèques, dans leur compétence communautaire, exercée de façon totale ou partielle :

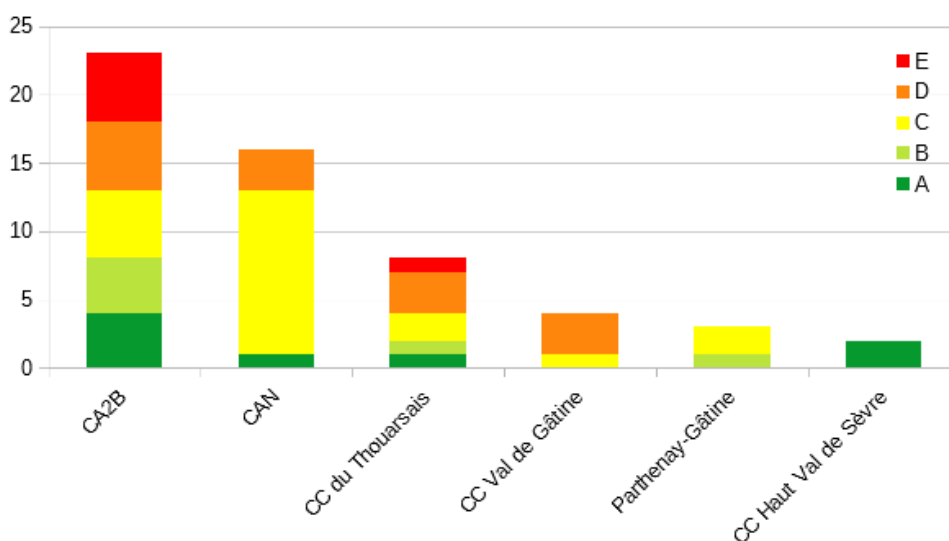
- la Communauté d'agglomération de Niort (CAN) : 16 bibliothèques
- la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais (CA2B) : 23 bibliothèques
- la Communauté de communes du Thouarsais : 7 bibliothèques
- la Communauté de communes Airvaudais – Val du Thouet : 1 bibliothèque
- la Communauté de communes Parthenay-Gâtine : 3 bibliothèques
- la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre : 2 bibliothèques

Il existe aussi depuis 2021 un réseau issu d'une coopération entre communes :

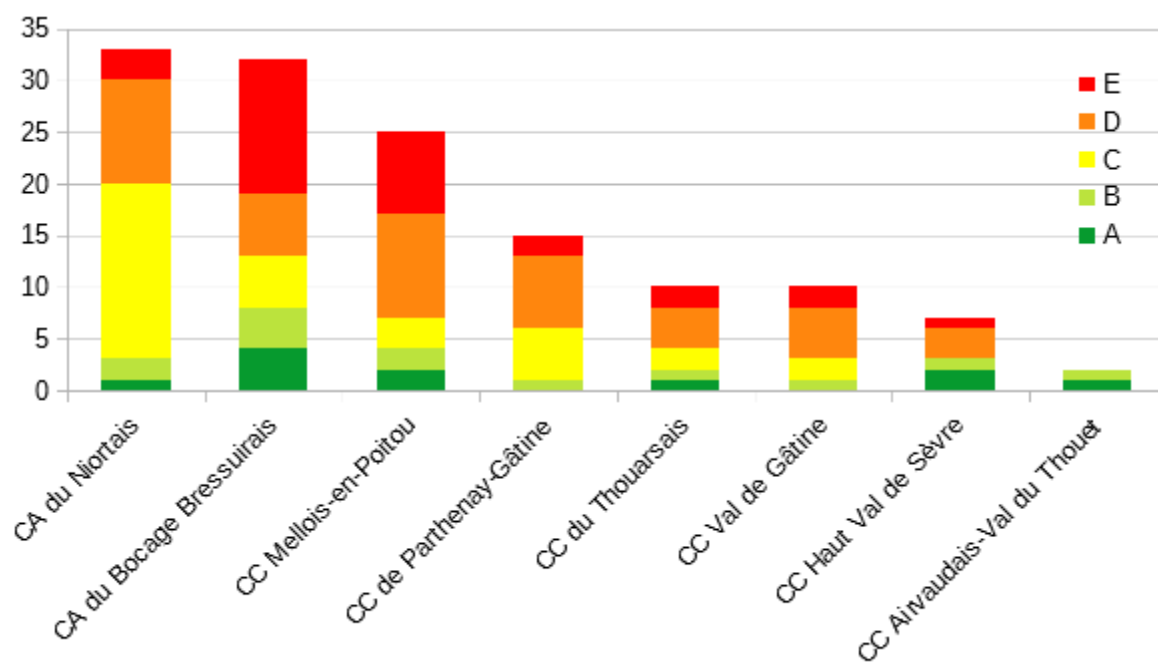
- Territoire Val de Gâtine : 4 bibliothèques

7 réseaux intercommunaux de bibliothèques comprennent 40 % (55/136) des bibliothèques du département.

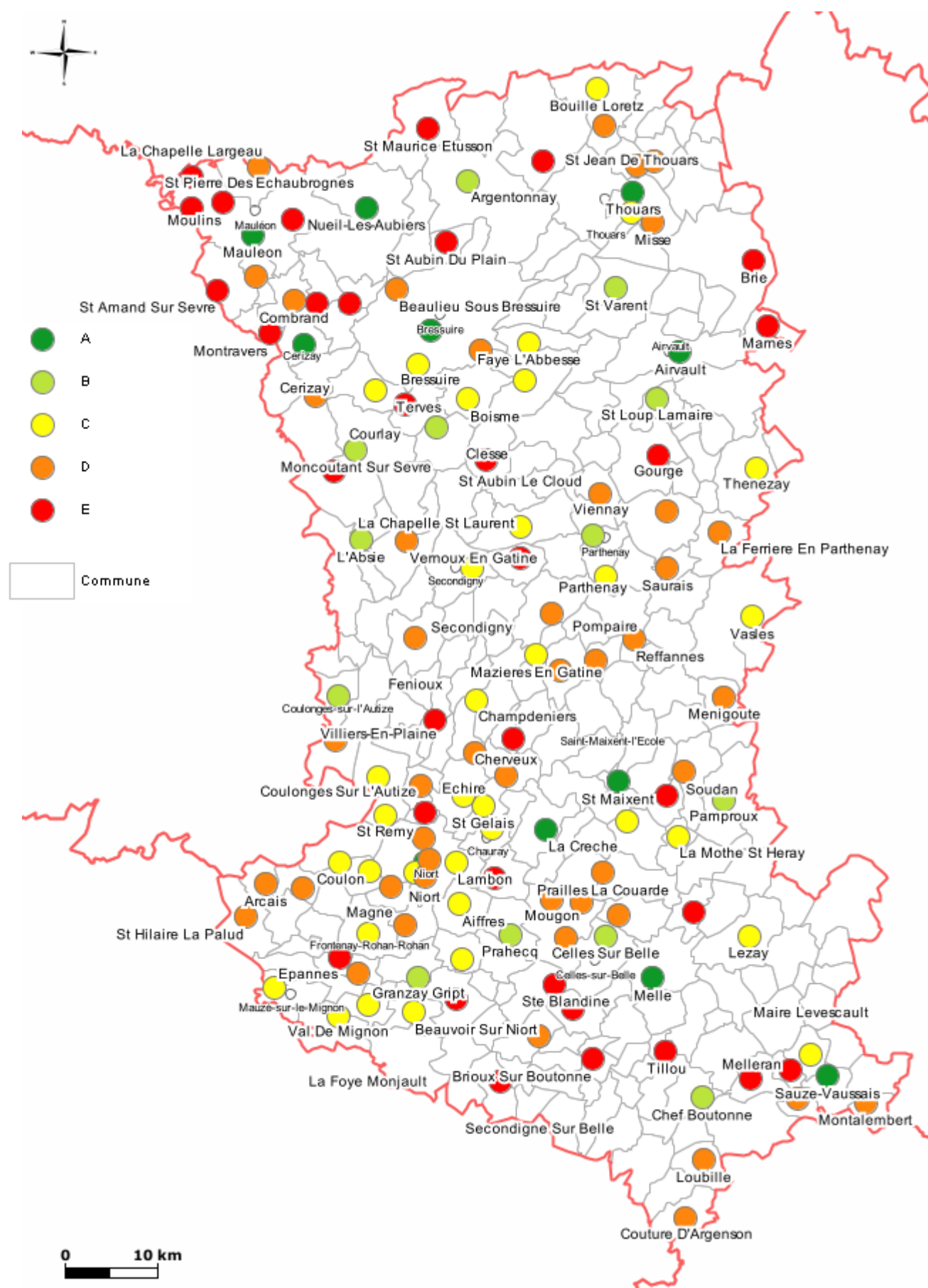
Répartition territoriale des bibliothèques en réseau en 2022



Répartition territoriale des bibliothèques selon leur EPCI en 2022



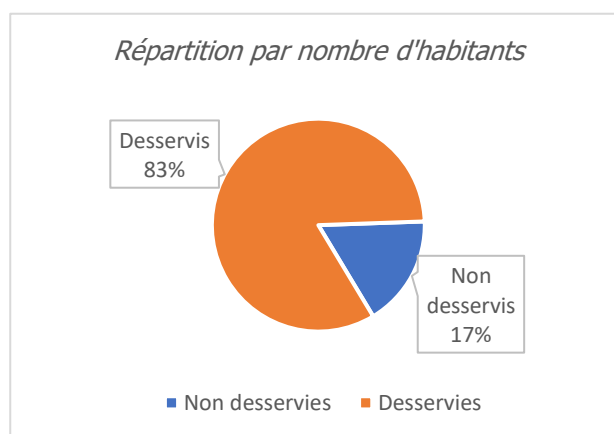
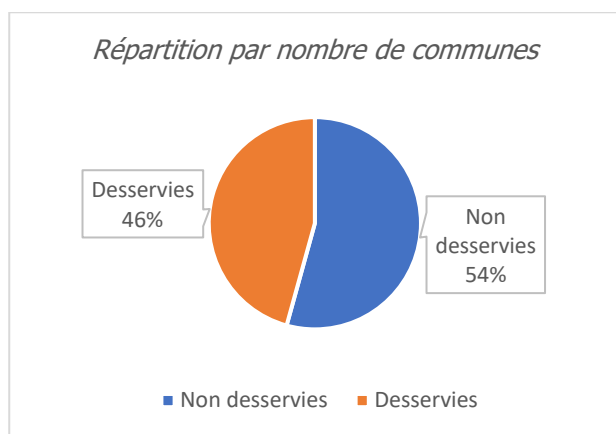
Répartition départementale des bibliothèques selon leur typologie



2 La MDDS sur les territoires

2.1 La population bénéficiaire du service de desserte documentaire

	À desservir	Desservies	Taux de couverture
Nombre de communes	256	117	46 %
Population	374 873	311 383	83 %



Commentaire : 54 % des communes n'ont pas de dépôt de livres à l'échelon communal. Ce service a disparu peu à peu, partout en France, car il ne répond plus à l'évolution des usages (demande de supports numériques, développement de bibliothèques dites « 3^{ème} lieu ») ni à la façon d'habiter le territoire.

En effet, ces communes comprennent seulement 17 % de la population, donc sont dans des zones faiblement peuplées. Une partie de cette population accède aux services d'une bibliothèque de proximité, soit lors de ses déplacements, soit via un service de portage à domicile.

2.2 La desserte : une adaptation de l'offre de services aux territoires

106 bibliothèques ont bénéficié de l'Accueil Sur Place (111 en 2021) : 45 à Thouars et 61 à Niort, à raison de 2 accueils annuels complétés par 9 résavettes (6 en 2021) à l'antenne de Thouars et 4 résavettes à l'antenne de Niort pour 71 (92 en 2021) d'entre elles.

8 bibliothèques effectuent un échange sur place et 6 bénéficient de l'ASP sans résavettes



17 bibliothèques ont été desservies par un véhicule léger (21 en 2021) qui livre une sélection de documents en caisse préparée par la MDDS.

Commentaire : le service de desserte s'adapte régulièrement aux besoins des bibliothèques, et à l'évolution de leur organisation territoriale. Il privilégie la vitesse de rotation des documents, afin de répondre aux demandes des usagers via le service de réservation.

3 Les ressources des bibliothèques

A partir de ce point, les données des médiathèques de Niort, Bressuire et Parthenay sont comptabilisées puisque la limite des 10 000 habitants pour bénéficier des services de la MDDS n'est plus opérante, d'une part en raison de leur organisation en réseaux, et d'autre part parce que certains services de la MDDS s'adressent à toutes les bibliothèques (ex : formation, ingénierie, action culturelle).

3.1 Budget d'acquisition des bibliothèques

En euros par habitant

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
BM ou A, B, C	1,87	1,96	2,1	1,9	1,74	1,93	1,86
Point lecture- Dépôts ou D et E	0,25	0,28	0,35	0,4	0,42	0,56	0,50

3.2 Poids de l'offre documentaire de la MDDS en Deux-Sèvres

En nombre de documents

	Fonds propre*	Fonds MDDS en dépôt au 31/12/2022	Total offre documentaire	Prêts MDDS*	Taux de rotation prêts MDDS / fonds MDDS	Part des fonds MDDS
A	539057	11066	550 123	13041	1,18	2,01 %
B	164889	13190	178079	13438	1,02	7,41 %
C	257802	17167	274969	24509	1,43	6,24 %
D	109303	28913	138216	22547	0,78	20,92 %
E	50751	10728	61479	17415	1,62	17,45 %
Divers (ex : théâtre)		1704	1704	5585	3,28	100 %
Total	1 121 802	82 768	1 204 570	96535	1,17	6,87 %

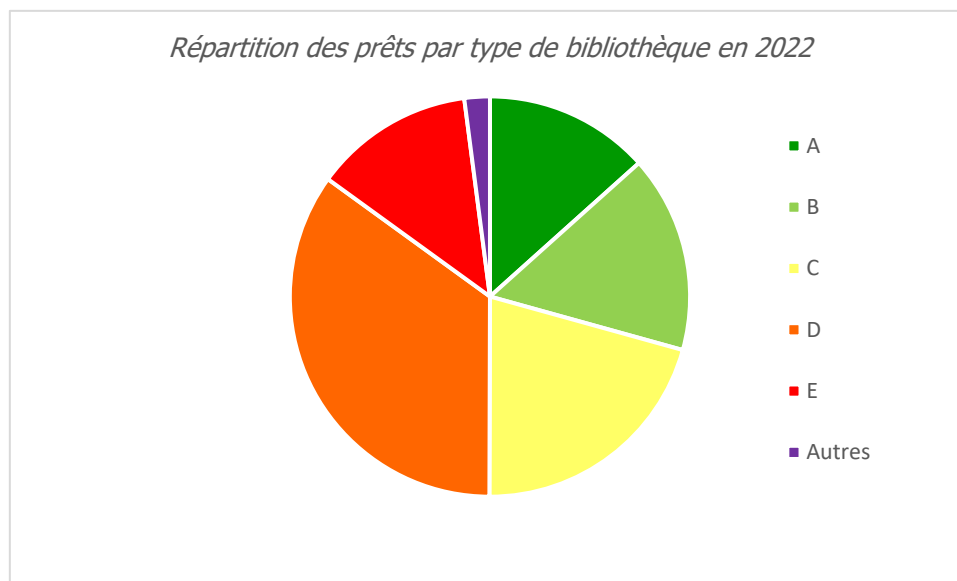
* : Livres – CD - DVD - périodiques et jeux

Commentaire : la part des fonds MDDS dépend du type de bibliothèque et décroît avec son importance. Pour autant, comme pour la desserte, la qualité de l'offre de la MDDS est privilégiée par rapport au volume de documents prêtés.

La MDDS répond aux besoins des bibliothèques pour des fonds qu'elles ne souhaitent pas acquérir en raison de leur coût ou de leur trop faible rotation (ex : documentaires, collections de mangas, littérature de découverte...).

Cette stratégie repose sur une logique de coopération documentaire.

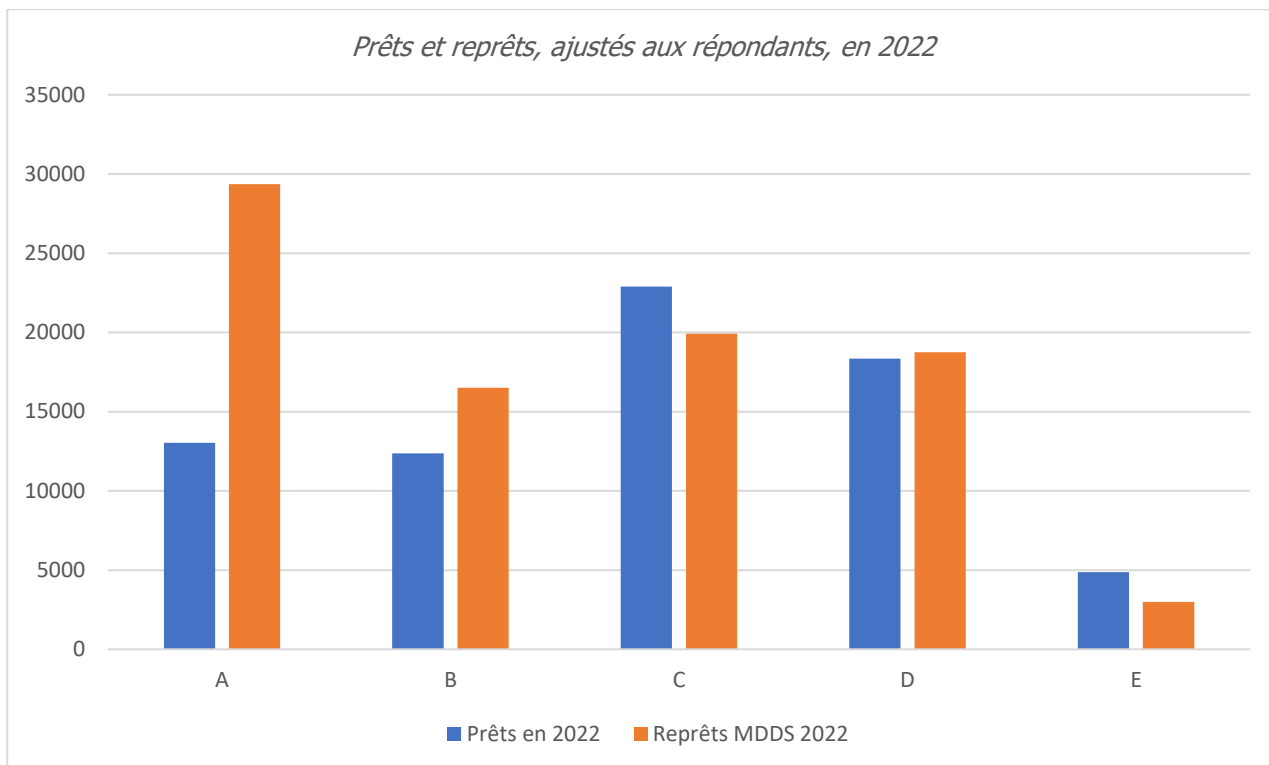
*Reprêts des bibliothèques, en nombre de documents
Le calcul est basé seulement sur les bibliothèques ayant renseigné cette rubrique*



Précaution méthodologique : le tableau ci-dessous ne tient compte que des données des bibliothèques ayant répondu à la question des reprêts

	Nombre de bibliothèques	Ensemble des prêts MDDS
A	11	13041
B	13	13438
C	34	24509
D	45	22547
E	32	17415
Total	99/137	90950

	Bib ayant communiqué leurs reprêts	Prêts MDDS pour les bibliothèques communicantes	Reprêts	Taux de reprêts
A	11/11	13041	29630	227 %
B	12/13	12365	16500	133 %
C	31/34	22897	19924	87 %
D	36/45	18355	18748	102 %
E	9/32	4877	2985	61 %
Total	99	71535	87787	123 %



Commentaire : le « reprêt » de documents désigne l'utilisation des documents de la MDDS une fois qu'ils sont prêtés à une bibliothèque. Ce chiffre permet de mesurer l'intérêt des documents, mais aussi la dynamique de prêt des bibliothèques. Les bibliothèques classées E ont un reprêt plus faible, pour plusieurs raisons :

- Moins d'ouverture de la bibliothèque, donc moins de fréquentation et de prêts
- Une moindre dynamique du conseil et de l'animation visant à promouvoir des documents
- Un volume de prêts MDDS trop important au regard de l'activité de la bibliothèque

3.3 Accueil des usagers :

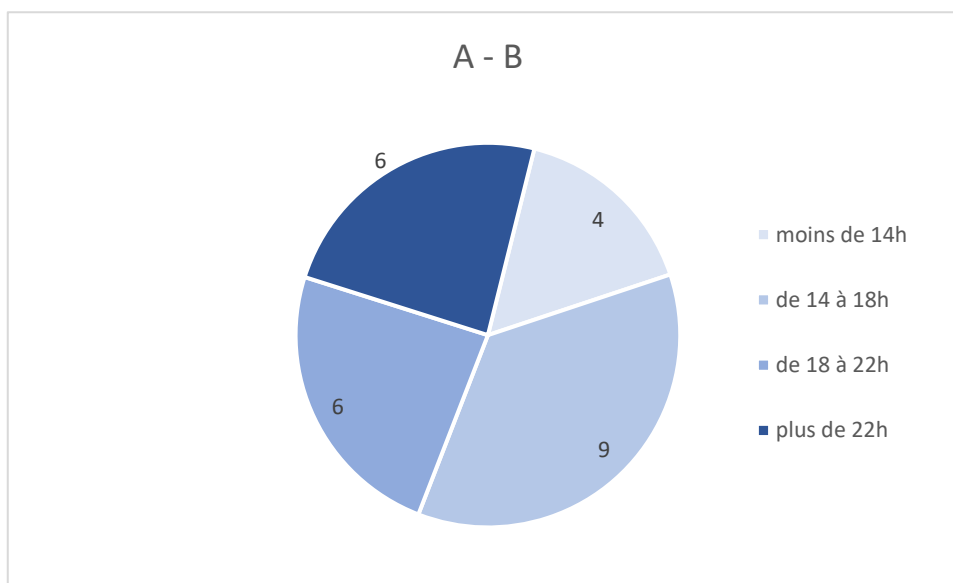
a) Les horaires

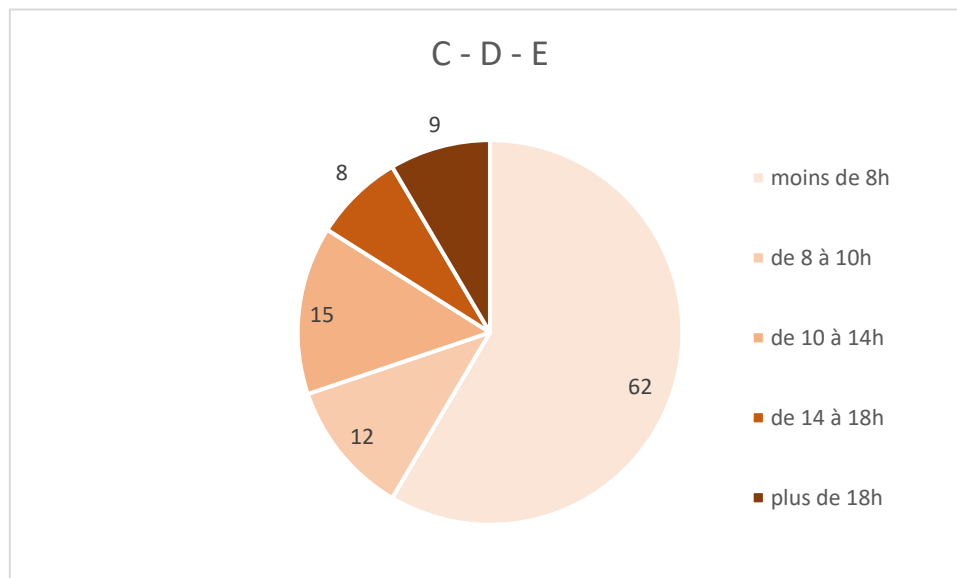
Nombre d'heures d'ouverture moyen par semaine :

	2019	2020	2021	2022
A	18	17	21	24
B	13	13	19	14
C	6,1	6	11	12

	Moyenne Deux-Sèvres en 2022	Moyenne Deux-Sèvres en 2021	Moyenne nationale 2018 des départements de la même strate
Jusqu'à 5 000 hab	8 h	9 h	16 h
> à 5 000 hab	15 h	15 h	23 h

Répartition du nombre de bibliothèques par amplitude des horaires d'ouverture





Commentaire : le nombre d'heures d'ouverture est déterminant pour la vitalité d'une bibliothèque, car il permet d'élargir la population bénéficiaire du service. L'évolution qualitative des bibliothèques (cf 1.1) s'accompagne toujours d'une évolution des horaires, en partie due au salariat.

Cependant, la moyenne départementale reste inférieure à la moyenne nationale.

b) Les surfaces des bibliothèques

En m²/habitant

La surface est un élément déterminant pour l'activité de la bibliothèque. Aujourd'hui 100% des établissements classés en type C proposent des surfaces supérieures à 50 m².

	< 0,04 m ²	De 0,04 à 0,07 m ²	> 0,07 m ²
A	0	5	6
B	1	2	10
C	8	10	16
D	19	13	13
E	22	4	6

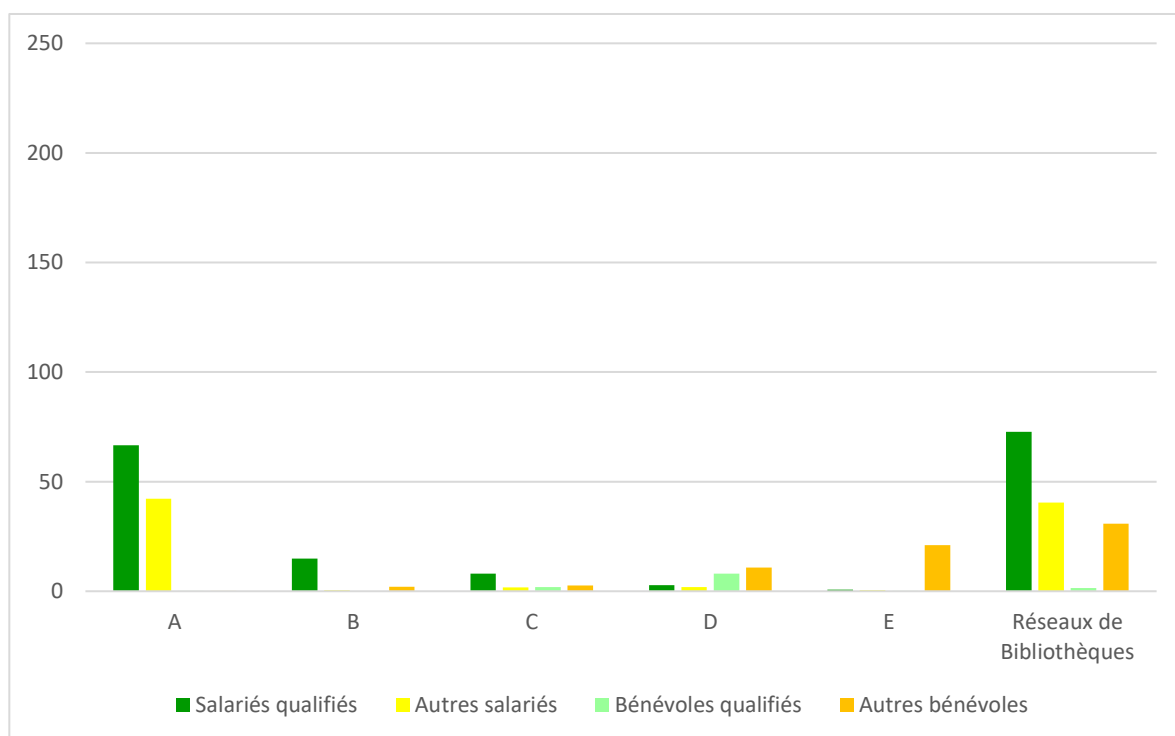
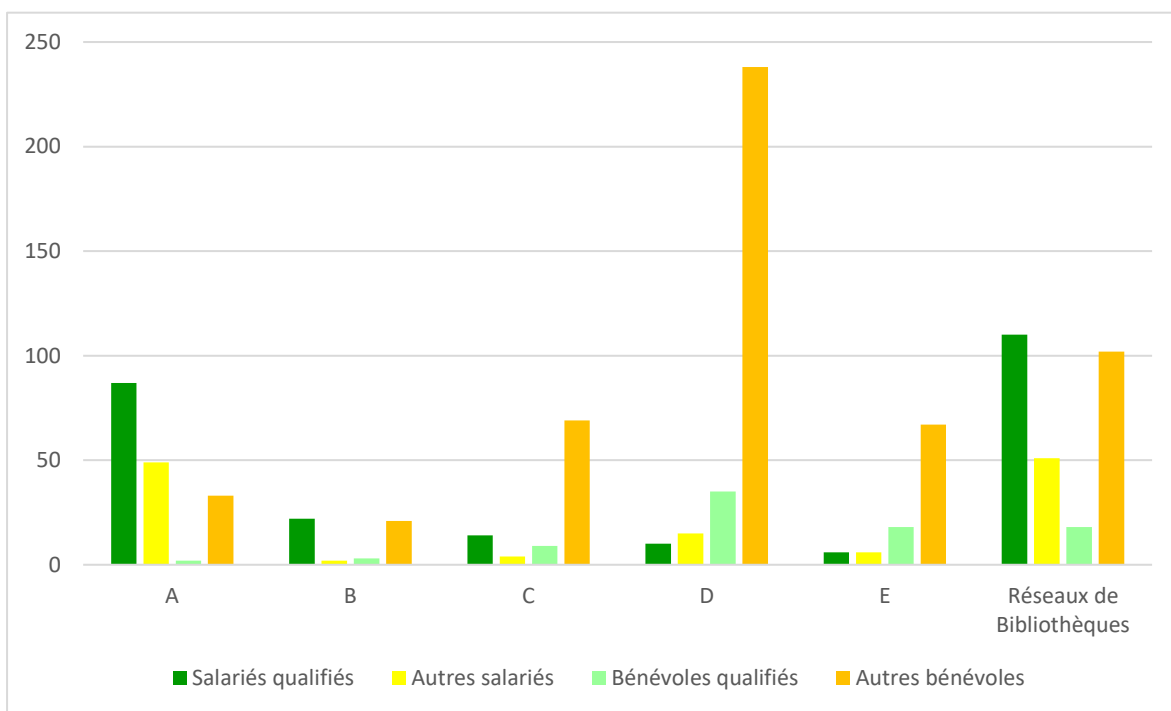
Commentaire : la surface moyenne des bibliothèques dépasse la moyenne nationale que ce soit pour les communes inférieures à 5 000 hab (0,083 m²/hab) ou pour les communes ayant une population supérieure à 5 000 hab (0,077 m²/ hab).

c) Le personnel : une réelle fragilité des bibliothèques

Précautions méthodologiques : salarié ne signifie pas Equivalent Temps Plein (ETP)

Constat : 710 bibliothécaires font vivre la lecture publique en Deux-Sèvres, dont 31 % sont salariés. 27 % (31 % en 2021) des bibliothèques ne disposent d'aucun personnel formé (certification ABF ou formation de base de la MDDS).

Répartition des effectifs du personnel des bibliothèques



Répartition des effectifs du personnel des bibliothèques en Equivalent Temps Plein

La qualification est appréciée par l'obtention par les salariés comme par les bénévoles de diplômes (Licence Pro, DUT) ou formations qualifiantes (ABF, formation de base MDDS) sans tenir compte de l'ancienneté d'obtention.

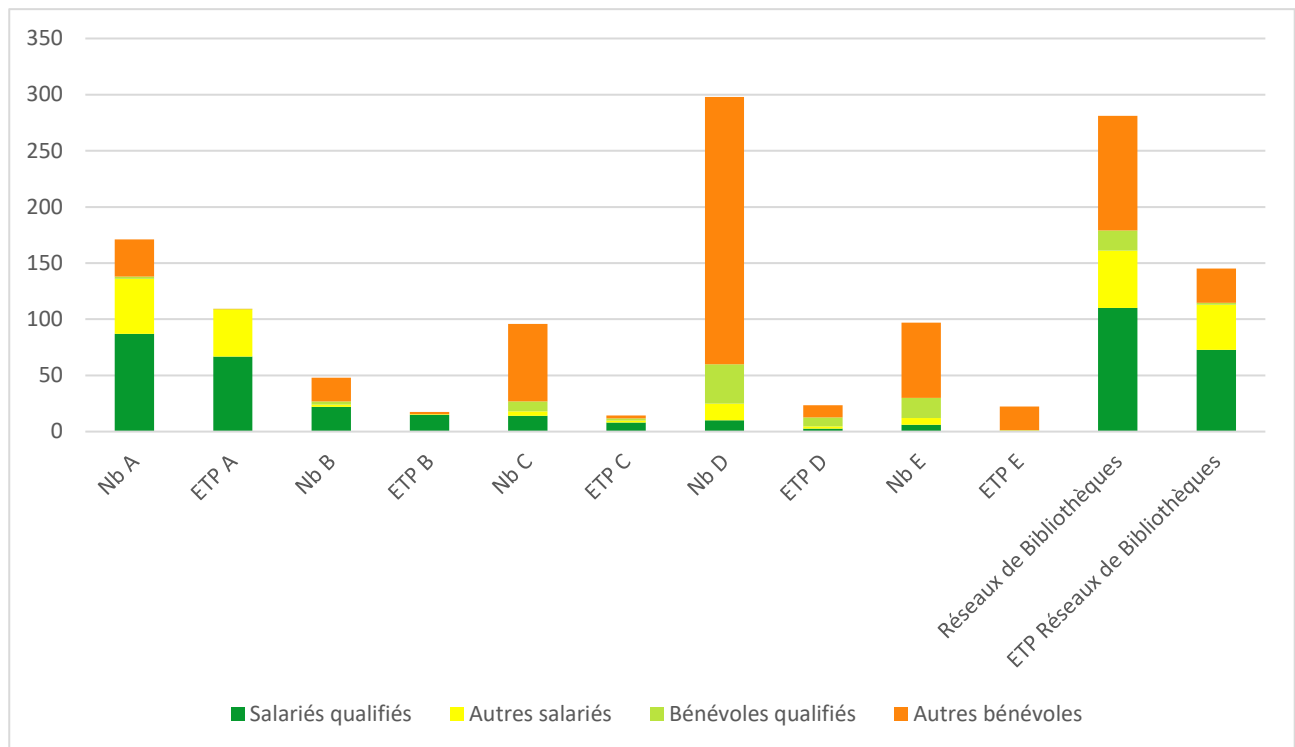
Commentaire :

En 2022, seuls 29% des effectifs des bibliothèques du département bénéficient d'une formation. On constate que le taux de qualification est en adéquation avec la vitalité de l'établissement et de l'engagement des agents.

En moyenne, un personnel qualifié consacre 10h30 à son activité contre environ 8h pour un agent sans formation.

Depuis 2022, la MDDS accorde une importance forte à la formation des personnels, notamment des bénévoles, par un ajustement de la formation de base sous la forme d'un parcours de formation par modules plus souple et adapté. La délocalisation de formations et la capacité de la MDDS à proposer une part de formation réalisée en intra contribuent également à la formation d'un plus grand nombre d'agents.

*Répartition des effectifs des personnels selon la typologie des bibliothèques
(= données fusionnées des deux tableaux précédents)*



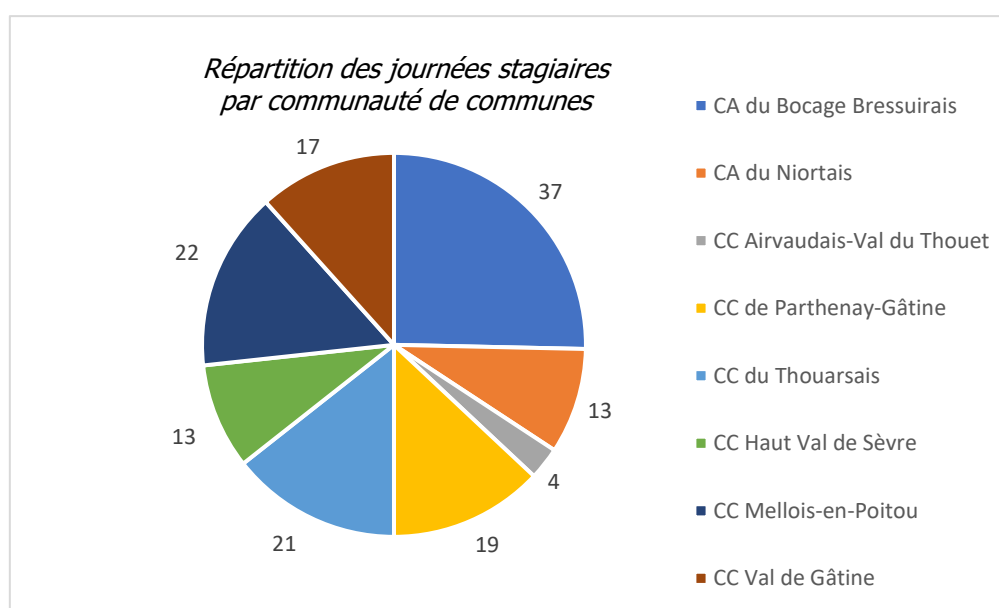
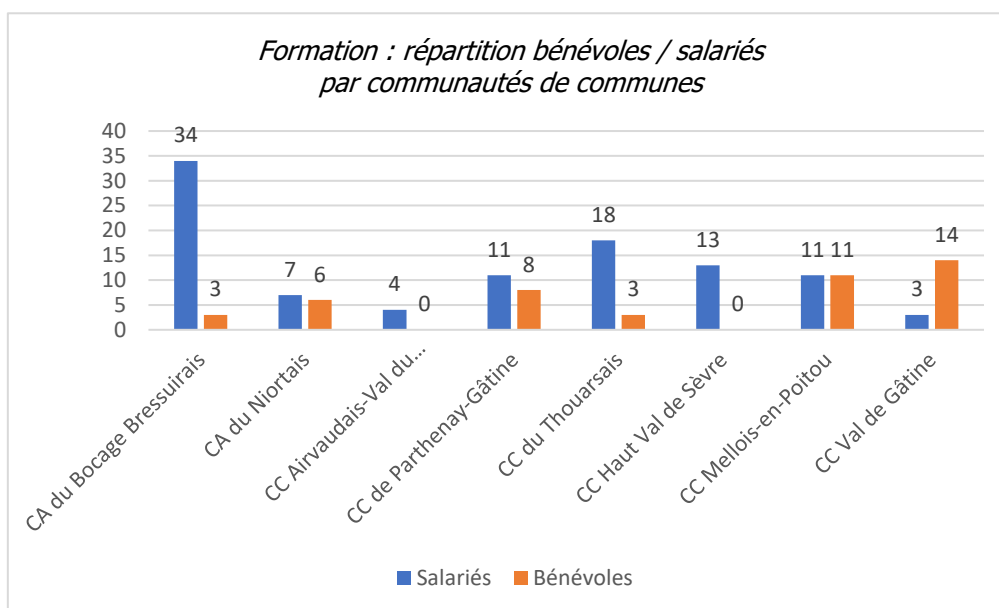
d) La formation du personnel

Formations initiale et permanente sont indispensables pour garantir le dynamisme des bibliothèques. C'est pourquoi la MDDS propose chaque année un plan de formation ouvert à l'ensemble des personnels œuvrant en bibliothèque sur le territoire.

En 2022, la MDDS a organisé 23 jours de formation pour un total de 16 stages. Le plan de formation a généré 472 journées stagiaires : pour 58 bénévoles et pour 106 salariés (comptés plusieurs fois car ayant pu participer à plusieurs formations). S'ajoutent à cela 18 journées d'accompagnement technique.

NB : les bénéficiaires des journées d'accompagnement technique n'ont pas été comptabilisés, mais certaines journées peuvent s'adresser à des individus comme à des groupes.

Des annulations ont eu lieu en 2022 (4 journées) :

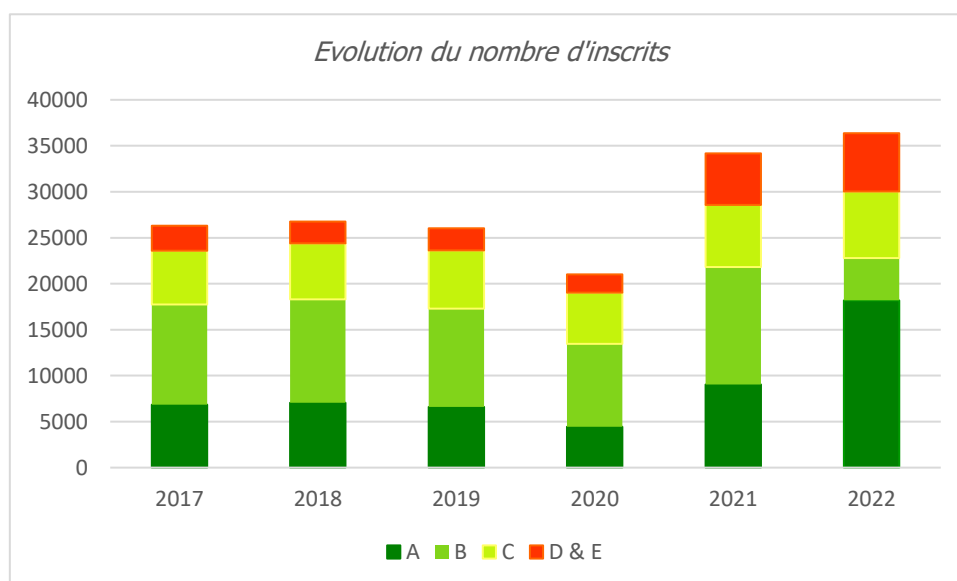
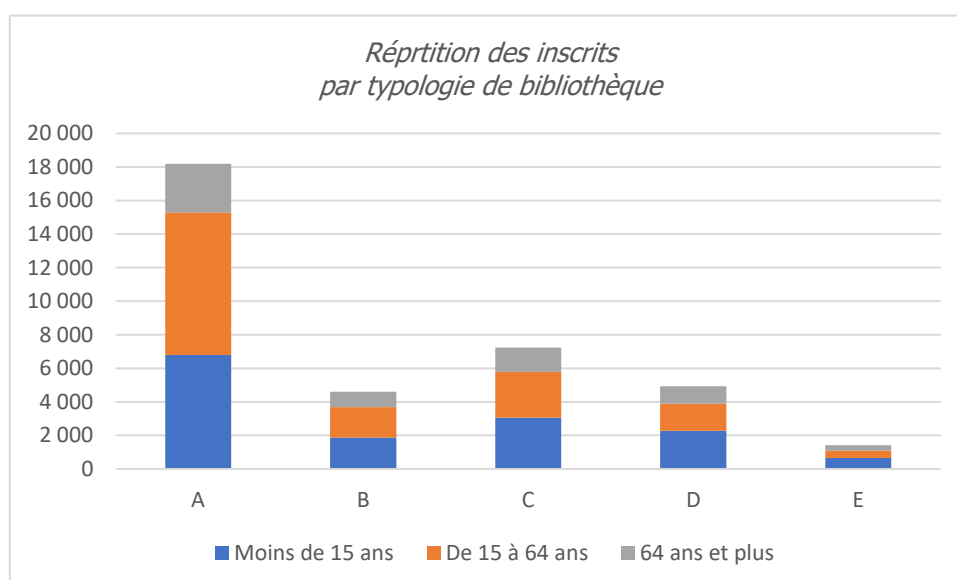


4 Activité des bibliothèques

4.1 Le public des bibliothèques :

a) Inscrits en 2022

	Population desservie	Moins de 15 ans	De 15 à 64 ans	64 ans et plus	Total inscrits 2022	Total inscrits 2021
A	140 096	6 802	8 491	2 891	18 184	9 041
B	39 454	1 875	1 811	923	4 609	12 765
C	66 812	3 061	2 726	1 445	7 232	6 773
D	38 621	2 271	1 621	1 030	4 922	3 209
E	25 753	653	429	335	1 417	2 379
Total	310 736	14 662	15 078	6 624	36 364	34 167



b) Les collectivités bénéficiaires de services

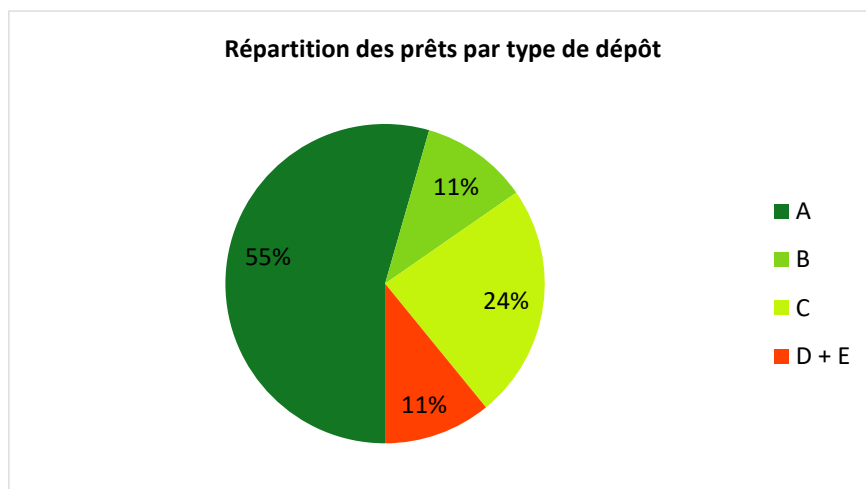
Type d'établissements	Nombre (2022/2021)	Population touchée (2022/2021)
Écoles (classes)	876 / 640	26 352 / 14 931
Collèges (Classes)	108 / 62	2 184 / 1 571
Lycées (classes)	14 / 23	283 / 408
Maison de retraite	30 / 28	611 / 660
Centres sociaux	20 / 13	812 / 482
Centre de loisirs	43 / 29	2932 / 965
Service petite enfance	57 / 53	4 850 / 1 602
Établissement médicaux sociaux	9 / 11	141 / 378
Service de l'emploi	2 / 2	28 / 15
Autres	13 / 8	188 / 289
Total	1 172 / 869	38 381 / 21 301

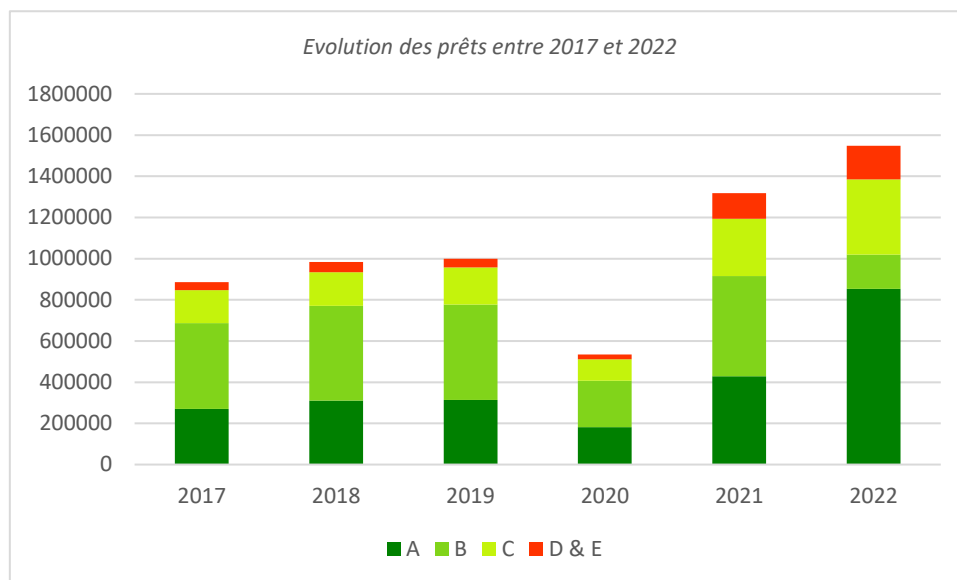
Commentaire : le nombre d'usagers issus de « collectivités » a augmenté depuis 2021, notamment dans le monde scolaire et de la petite enfance.

Ces chiffres doivent tenir compte des contraintes sanitaires en vigueur en 2021, et de l'intégration des données des médiathèques de Bressuire, Parthenay et Niort (soit + 33 % par rapport aux données de 2019).

Type de dépôt	Prêts individuels						Prêts aux collectivités						Total
	Livre	Périodique	CD	DVD	Autre doc.	Total individuels	Livre	Périodique	CD	DVD	Autre doc.	Total collectivités	
A	640960	55781	38790	72304	374	808209	40709	1306	1144	844	197	44200	852409
B	137891	9518	3449	4895	145	155898	10994	241	108	47	56	11446	167344
C	291084	20905	497	13557	509	326552	38017	632	15	74	32	38770	365322
D et E	121433	4284	518	1636	16188	144059	18479	282	5	4	781	19551	163610
Total	1191368	90488	43254	92392	17216	1434718	108199	2461	1272	969	1066	113967	1548685

Type de dépôt	% de prêts réalisés par typologie
A	55%
B	11%
C	24%
D et E	11%
Total	100%





4.2 L'action culturelle

a) Dans les bibliothèques

Typologie	Expositions	Conférence, rencontres, lectures	Concerts, projections	Séances de conte	Clubs de lecture, ateliers d'écriture	Fêtes, salons	Autres	Total
A	47	44	53	62	33	12	117	368
B	29	29	20	71	11	4	70	234
C	33	90	9	57	28	4	61	282
D	14	53	0	24	15	5	19	130
E	0	0	0	1	0	1	2	4
Total	123	216	82	215	87	26	269	1018

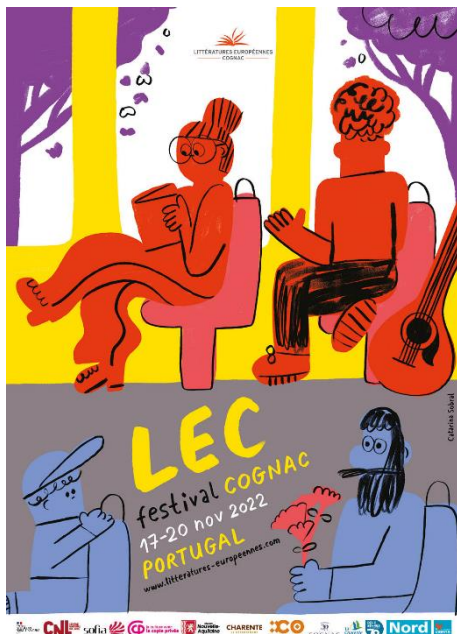
b) Les prêts de supports d'action culturelle de la MDDS

Support d'action culturelle	Nombre de supports prêtés en 2022 / 2021 / 2020	Durée totale de prêts en jour en 2022 / 2021 / 2020
Exposition	63 / 78 / 25	3 300 / 2 547 / 1 206
Kamishibai	176 / 118 / 46	9 075 / 6 279 / 1 503
Raconte-tapis	41 / 55 / 9	1 724 / 742 / 400
Tapis de lecture	2 / 1	127 / 236 / 14
Valise	143 / 157 / 29	10 429 / 4 778 / 1 569
Histoire cousue	8 / 2 / 1	420 / 77 / 40
Total	433 / 408 / 111	25075 / 14 659 / 4 732

c) Les partenariats et aides financières à l'action culturelle

Le programme départemental 2021-2023 d'aide à l'action culturelle a permis d'accompagner quelques projets de bibliothèques, ainsi que leur participation à des partenariats à l'échelle intercommunale ou départementale. Le budget total consacré à ces actions était de : 12 409 € (subventions à l'action culturelle en bibliothèques) + 20 000 € pour Terre de lecture(s)

Littératures Européennes Cognac



En 2022 le Portugal était à l'honneur du LEC festival. Dans le cadre d'un partenariat, 353 lecteurs répartis dans 37 bibliothèques ont participé au prix des lecteurs. 2 nouvelles bibliothèques ont participé au prix 2022.

Des rencontres d'auteurs ont eu lieu avec Isabela FIGUEIREDO à Saint-Varent et Niort ; Miguel ZYMANSKY à Aigondigné et Cerizay.

Terre de lecture(s)



Terre de lecture a eu lieu du 25 septembre au 3 décembre 2022, soit 26 dates
1 129 participants répartis dans 26 lieux dont 22 bibliothèques.

Auteurs à l'honneur : Eric FOTTORINO, Marie-Hélène LAFON, Marie-Danielle LENNE, Benoit SEVERAC...

Le RESEDAT



16 classes, soit 356 enfants impliqués dans l'action.
Auteure accueillie : Gwendoline SOUBLIN
l'auteure a également présenté son travail à la bibliothèque de Bouillé-Loretz (15 participants)
Lectures préparatoires dans les classes, réalisées par Eline, Marie et les bénévoles lecteurs de Thouars, Parthenay et Lezay, soit 17 bénévoles.
Interventions des metteurs en scène pour travailler les lectures : Gésabel Clain, Alain Fritsch et Isabelle Pineau du théâtre de la Chaloupe (2h / classe) et Hélène Arnaud (théâtre de l'esquif) pour les classes de Gâtine.

Restitutions publiques : 3 rencontres interclasses à Thouars (avec visite du théâtre), à Parthenay (au théâtre du palais des congrès, puis les élèves ont assisté à un spectacle à la MCP et à Lezay.

Les mots à la bouche



Cette année, les 60 lecteurs du club du jour et du club du soir, ont retenu 36 livres qui valent plus qu'un détour parmi les 130 livres proposés par la MDDS.

Ça tourne, le club de cinéma



Créé en 2019, ce comité de sélection de 8 membres a proposé 3 rencontres annuelles en 2023 permettant de sélectionner 24 titres.

- **OÙ**
- **S'ADRESSER ?**
- **DÉPARTEMENT**
- **DES DEUX-SÈVRES**
 - Médiathèque départementale
 - des Deux-Sèvres (MDDS)
 - 298 route de Coulonges
 - 79000 NIORT
 - Tél : 05 49 26 28 20
 - <https://mediatheque.deux-sevres.fr/>
 - Email : mdds@deux-sevres.fr